

# Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'Association Roquebrune Amitié

le 29 septembre 2020 à 9 h salle Molière à  
Roquebrune

Présents :

Bernadette Biard, Marylène Hadet, Alain Houte, Jean-Pierre Joudrier, Claude Laurent, Michel Lorand, Colette Maekelberg, Christian Marcellin, Françoise Martinet, Edith Messiaen, Rémy Sellin, Alain Vaucouleur.

Excusés : Christian Chiron,

Michel Regnault. Absente :

Françoise Berger

Ordre du jour :

- Remise à plat du fonctionnement de l'Association.  
Rôle du Bureau – du C.A. – Responsabilités des membres du C.A. – Animateurs d'activité.
- Planning du C.A., et des activités sur l'année.
- Subvention pour des cours d'Informatique.
- Discussion sur les documents préparés par Edith et sur le site.
- Questions diverses.

10h30 – Réunion avec les responsables d'activité.

## **Introduction du Président.**

Jean-Pierre Joudrier, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus lors de l'A.G. du 15 septembre 2020

Christian Marcellin et Alain Vaucouleur ainsi qu'aux membres du C.A. réélus.

Analyse et bilan de cette année écoulée.

Année bien particulière suite au confinement à partir de Mars : arrêt des activités, évènements annulés.

Malgré cela les relations entre adhérents ont pu se maintenir grâce à la réalisation des 11 N° du « Lien » préparés par Jean-Pierre et publiés sur le site web de l'Association et aux appels téléphoniques qui ont bien fonctionné entre amis, à l'exemple de Michel Regnault ayant établi une liste quotidienne d'appels pour prendre des nouvelles. Des actions de proximité seront à étudier à l'avenir pour se soucier du plus grand nombre.

Des réunions virtuelles ont pu être tenues et l'avis des membres du Bureau et du C.A a été demandé par mail avant une prise de décision.

Le début de l'année 2020/2021 voit déjà des difficultés pour le démarrage de certaines activités (1<sup>ère</sup> visite culturelle d'octobre annulée – couscous des marcheurs et adhérents organisé mais en attente de décision préfectorale de dernière minute).

## **Fonctionnement de l'Association**

Rôle du Bureau et du C.A.

Les 7 membres du bureau se réunissent 1 fois par mois.

Le C.A. (15 membres dont les 7 membres du bureau) se réunit 1 fois par trimestre et plus si nécessaire. Le C.A. peut être consulté parfois par mail pour donner son avis entre 2 réunions. Il est demandé de *répondre à tous* et par mail dans ce cas.

Le rôle du Bureau est défini dans l'article 3bis du Règlement intérieur de l'Association.

Le Bureau rend compte au C.A. des projets et des propositions à étudier. Le C.A. consulté prend les décisions.

Responsabilités des membres.

Lors du 1<sup>er</sup> C.A. à la suite de l'A.G. le 15 septembre 2020, un nouveau bureau a été mis en place et les divers postes et responsabilités répartis entre les membres du Bureau en fonction des souhaits exprimés par chacun et acceptés par le C.A. (vote à main levée).

Marylène Hadet demande des précisions sur la façon dont sont attribués ces postes : il lui semble que les membres du C.A. n'aient pas été clairement informés, en amont, des souhaits des candidats pressentis pour occuper les divers postes.

Elle a le sentiment, que les membres du CA qui ne participent pas au Bureau ne sont pas vraiment impliqués, leur avis peu sollicité et qu'on leur propose assez peu de s'investir davantage dans des responsabilités et activités de

l'Association. Cette impression personnelle est prise en compte par Jean-Pierre qui veillera à ce que tous les membres du C.A. soient le plus impliqués dans la vie de l'Association et pas seulement par une présence aux réunions. Il rappelle qu'en 2019/2020 des champs d'action avaient été définis et les membres du C.A. selon leurs souhaits et compétences s'étaient répartis les responsabilités proposées.

Il rappelle également qu'il est aussi souhaitable que les adhérents non-membres du C.A. puissent aussi être invités à participer à l'élaboration et la mise en œuvre de projets.

### **Répartition des responsabilités**

Pour 2020/2021 suite à la nouvelle composition du C.A., (C.R. AG du 15/09/2020) une nouvelle répartition des responsabilités et des domaines d'action est présentée :

- **Organisation des repas et festivités** : Rémy Sellin, Marylène Hadet et Michel Lorand. Alain Houte et Alain Vaucouleur sont en soutien notamment pour le stock boissons et autres.
- **Relations avec les responsables d'activités et de la préparation des programmes mensuels** : Edith Messiaen
- **Site web** : Claude Laurent et Alain Vaucouleur.
- **Inventaire du matériel appartenant à l'Association** : Michel Regnault (qui doit être contacté) et Edith Messiaen
- **Relations avec les commerçants** (pub – réductions- partenariat ...) : Christian Chiron et Michel Lorand tout en sachant que cette année la tâche va être très difficile.

### **Planning du C.A. et des activités sur l'année**

Réunions du Bureau :

20 / 10 / 2020 – 15 / 12 / 2020 – 19 / 01 / 2021 – 23 / 03 / 2021 – 20 / 04 / 2021 – 22 / 06 / 2021

Réunions du C.A. :

24 / 11 / 2020 – 23 / 02 / 2021 – 18 / 05 / 2021

### **Activités et évènements sur l'année (évidemment en fonction de la situation sanitaire)**

19 / 10 / 2020 : Concours de boules ouvert à tous

15 / 10 / 2020 : Couscous à La Pinède des Issambres (**si autorisation préfectorale**). Coût : 11€.

Bulletin d'inscription et informations sur le site web.

25/11/2020 : Accueil des nouveaux adhérents.

8 / 12 / 2020 : Repas de fin d'année.

19 / 01 / 2021 : Galette des Rois

09 / 02 / 2021 : Remerciements aux bénévoles.

06/06/2021 : Journée champêtre et caritative (en 2020, 9 bons d'achat d'équipement suite aux inondations sur 10 ont été utilisés pour le moment).

17 / 06 / 2021 : Sortie Marches (Cassis).

### **Site de l'Association.**

Edith Messiaen présente le planning des activités et le programme mensuel distribués. Le tableau clair des activités avec horaires et lieux est apprécié et figurera sur le site web.

Claude Laurent et Alain Vaucouleur souhaitent faire évoluer le site.

Regrettent que le site ne soit pas suffisamment visité.

Les adhérents vont essentiellement voir l'activité qui les concerne mais pas les informations générales.

Le prochain C.A. se penchera sur ce problème :

Comment contacter les personnes participant à très peu d'activités (1/an) ou isolées (en cas de re-confinement) ?

A propos des photos sur le site : trop grand nombre de photos concernant les *marches*. Il sera désormais limité à 15 ou 20 photos par contributeur.

Les photos des années précédentes sont conservées sur disque dur externe.

## Cours d'informatique

Suite aux renseignements que Jean-Pierre a demandé auprès de caisses de retraite pour une prise en charge éventuelle de cours individuels d'informatique pour les adhérents qui le souhaiteraient, il a eu la bonne surprise de recevoir une réponse positive. Une subvention serait accordée. Il s'agit maintenant de voir comment, pour qui et avec quel animateur, ce projet pourrait se réaliser.

## 10 h 30 Réunion avec les responsables d'activité

Excusés : Elisabeth Le Bihan (Rencontres Amicales), Jano Josso mais suppléé par Christian Marcellin (VTT)

Mot d'accueil de Jean-Pierre Joudrier qui présente Pam LLYOD nouvelle animatrice de *Conversation Anglaise* très applaudie.

Il rappelle les nouvelles contraintes sanitaires à respecter (notamment le port du masque dans les salles) et reconnaît que ce début d'année est difficile pour la reprise des activités. Il précise que le Président et le C.A. sont responsables vis-à-vis de la municipalité pour l'utilisation des salles (quota Covid imposé) et l'organisation des activités dans le respect des consignes.

Tous les créneaux horaires de l'année dernière ont été reconduits.

Il souligne le rôle essentiel au fonctionnement de l'Association des responsables et animateurs d'activité :

- accueillir les nouveaux adhérents.
- informer sur toutes les activités et événements proposés tout au long de l'année.
- inciter à aller sur le site web.
- se préoccuper des participants inscrits qui ne reviennent pas.
- vérifier l'inscription effective des participants.

Edith Messiaen assure les relations entre le C.A. et les activités. Les responsables doivent lui signaler l'occupation ou non des salles pendant les vacances scolaires. Une demande doit être faite pour chaque période de vacances auprès de la mairie.

Un bilan des clés en possession de chaque responsable est réalisé.

### Tour de table des activités.

Patricia Boursier, Peinture sur porcelaine : accueille au maximum 31 personnes réparties entre le mercredi matin et le vendredi après-midi. 3 nouvelles inscrites – 5 ou 6 n'ont pas encore repris (vacances – voyages).

Le four pourra être utilisé une semaine /2 (en attendant la reprise de l'atelier Poterie de l'association « Les Arts d'Argens »

Jasmine Richez, Tricot – crochet, anime un groupe de 6 ou 7 tricoteuses et souhaiterait offrir les réalisations (layette, châles ...) par l'intermédiaire du CCAS.

Brigitte Bertoux, Peinture, a une dizaine de participants dont 3 nouvelles. Souhaiterait avoir accès auprès de la mairie au code wifi.

Ghislaine Marbaise animatrice de la Chorale jusqu'en décembre, remplace Claudine Morand indisponible : pour le moment 10 à 11 personnes sont revenues sur les 23 inscrites. Plusieurs personnes craignent encore le virus.

A la recherche de voix d'hommes. Souhaite trouver un nouveau clavier plus grand (occasion).

Rita pourra prendre la suite au 2<sup>nd</sup> semestre.

Françoise Berger, Scrabble avec 5 ou 6 joueurs au maximum. Une nouvelle joueuse cette année.

Françoise Benzo, animatrice de la Gymnastique : groupe très nombreux le lundi (50). Maryse Assencio cherche pour la remplacer, une nouvelle responsable pour cette activité.

Muriel Greter , Couture, Arts créatifs et Bijoux, avec Odette Regnault encadrent une dizaine de personnes (2 ou 3 seront de retour prochainement).

Pam Llyod, Conversation anglaise, a 12 inscrits et plusieurs en liste d'attente. Très bon démarrage de cette nouvelle activité. Les 2 premières séances ont permis à 7 et 8 personnes d'échanger en anglais dans une ambiance décontractée et joyeuse. Pour le moment la petite salle des Pins Parasol ne peut accueillir plus de 10 personnes.

Alain Gominet et Rolande Demeure, Tarot/Belote, ont 12 participants dont 4 nouveaux, organisent avec l'aide de Alain Vaucouleur, des tournois chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois récompensés par de petits lots. Nécessité de fidéliser les joueurs. Le C.A. accepte qu'un petit budget soit alloué pour ces tournois.

Alain Houte, Boules, compte environ 40 joueurs. Un concours suivi d'un pique-nique prévu le 4 octobre a été reprogrammé au lundi 19 octobre. L'invitation large sera annoncée sur le site web.

Alain Vaucouleur aide notamment à l'élaboration des tournois. Souhaite l'achat d'un tableau d'affichage : accord du C.A.

Christian Marcellin pour le VTT : a pour le moment démarré avec 1 seul groupe de 15 cyclistes.

Colette Maekelberg, Marches, encadre l'activité avec une équipe de 13 accompagnateurs permanents qui assurent 87 marches sur l'année. De nouveaux animateurs seraient les bienvenus.

Le couscous de rentrée à la Pinède le 15 octobre est ouvert exclusivement aux adhérents et leurs conjoints (150 personnes maximum autorisées).

Bulletin d'inscription sur le site web. Les chèques seront encaissés après le couscous (coût : 11€).

Date à retenir : 19 /02 / 2021 : remerciements à tous les bénévoles, responsables et animateurs d'activité, leurs adjoints et conjoints (sous réserve des conditions sanitaires)

### **Questions diverses**

Accord du C.A. pour autoriser le Bureau à engager la somme maximum de 1000 € pour le fonctionnement des activités de l'Association.

Françoise Martinet, Trésorière, informe le C.A. de sa difficulté pour renouveler les cartouches de poudre pour la photocopieuse (trop ancienne). L'achat ou la location d'un nouveau photocopieur est à l'étude.

Elle demande qu'une facture ou ticket de caisse (pas uniquement le ticket de carte bleue) soit fournie par activité et le plus vite possible après tout achat.

Si possible une vérification des inscriptions doit être faite par chaque responsable dans le cadre de son activité. Un fichier spécifique pourra être tiré par activité.

Rappeler aux adhérents le partenariat avec le magasin GO Sport qui accorde une réduction de 15% sur présentation de la carte d'adhérents.

L'association dispose d'une carte Metro .

La réunion se termine à 12 h.

Une photo de groupe du nouveau C.A. a été réalisée.

**La prochaine réunion du Bureau se tiendra le mardi 20 octobre 2020**